

## Le Borassus des PMF-FEM financés au TOGO

### Focus sur CVD Kolokopé

#### Signalétique du Projet

Titre du projet : « Protection des berges du fleuve Mono à Kolokopé »

Porteur : CVD Kolokopé (Comité Villageois de Développement de Kolokopé)

Responsable : DOMARA Tililanga Béatrice

Round PMF-FEM : 12<sup>ème</sup>

Paysage : Hors paysage

Date de démarrage de l'activité : janvier 2022

Date d'achèvement prévue : janvier 2024

Cout du projet : 19 152 USD

Population bénéficiaire : les communautés du village de Kolokopé

#### Localisation

Région : Plateaux

Préfecture : Anié

Canton : Kolokopé

Localité : Kolokopé

Coordonnées GPS :

Latitude : 07°47'16.9"N

Longitude : 01°18'6.74"E

Situation : Environ 200 km de Lomé

Accessibilité : Acceptable

[Google Map](#)



#### **Que retenir de la mission de l'établissement de la situation de référence**

Date : 02 juin 2022

Prise en compte du genre : 70% de femmes

#### Principales activités financées

1. Renforcer les capacités des leaders communautaires de Kolokopé (chefferie traditionnelle, CVD, commissions spécialisées, bouviers) sur la gestion durable et intégrée des rives du fleuve Mono à travers des formations et sensibilisations ;
2. Restaurer 20 ha avec 8000 plants sur les deux rives du fleuve Mono dans le village de Kolokopé à travers la régénération naturelle assistée avec des espèces locales en disparition dont le *Khaya senegalensis* et *Senna siamea*,
3. Amener 20 femmes et jeunes extracteurs du sable du fleuve Mono à augmenter leur revenu d'au moins 25% à travers les AGRs à petite échelle.

#### Quelques points forts identifiés

1. Risque de sécheresse réduit par la proximité de la rivière et la disponibilité de l'eau pour arrosage en cas de nécessité ;
2. Bénéficiaires favorables et enthousiastes ;
3. Les animaux à acquérir pour l'initiation à l'élevage sont issus des fermes locales donc adaptés au climat local ;
4. Existence de la radio locale favorable la diffusion des informations en langues locales.

#### Recommandations pertinentes

- 1) Commander officiellement les plants à reboiser ;
- 2) Privilégier les espèces comme *Cola gigantea*, *Anogeissus leiocarpus*, *Senna siamea*, ... ;
- 3) Discuter avec les exploitants des berges à reboiser pour avoir leur adhésion ; revoir la date de reboisement ;
- 4) Améliorer la communication autour du projet pour avoir l'adhésion des bénéficiaires ;
- 5) Privilégier les personnes ayant de l'expérience en matière de maraîchage.